



## **DLF Bruxelles-Europe** **Diversité linguistique et langue française**

**« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »**

Retrouvez toutes nos *Infolettres* sur le site

[http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles\\_entree.php](http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php)

### **Infolettre N° 25**

Bruxelles, le 5 juin 2011

Sommaire : I. Synthèse de la table ronde du Festival des langues à Lille – II. Plate-forme pour le multilinguisme en entreprises – III. La Francophonie au service de la diversité culturelle et linguistique – IV. Brèves

## **I. Synthèse de la table ronde du Festival des langues de Lille 2011**

### **De Rome à Lisbonne, l'enjeu des langues pour l'Europe**



*L'histoire de l'Europe se confond avec l'histoire de la traduction. Pas d'Europe sans multilinguisme et pas de multilinguisme sans traduction. Le 9 avril dernier à Lille, les trois personnalités invitées nous ont permis de comprendre non seulement les enjeux de la diversité linguistique mais aussi la complexité des services de traduction réputés les meilleurs du monde. Néanmoins ce système à ses limites : en effet, aujourd'hui à la Commission européenne, une langue domine nettement toutes les autres dans le travail au quotidien. Que ce soit un choix ou une nécessité, les conséquences de cette domination ne sont pas neutres.*

### **Le multilinguisme au cœur des politiques**



**Catherine Vieilledent-Monfort**<sup>1</sup> a tout d'abord présenté le multilinguisme de l'Union européenne sous son double aspect, d'une part celui de politique en faveur de l'apprentissage des langues et d'autre part celui de politique des institutions.

- **Dans le premier cas, le multilinguisme est une compétence récente** (depuis le traité de Maastricht en vigueur en 1993) que l'Union européenne exerce à titre complémentaire : l'éducation reste un domaine réservé des États membres. L'apprentissage de deux langues en plus de la langue maternelle dès le primaire est encouragé comme élément essentiel de la citoyenneté européenne. Un programme différencié de financement (Apprendre tout au long de la vie) s'adresse aux écoles (*Comenius*), au monde du travail (*Leonardo*), aux étudiants (*Erasmus*) et aux adultes (*Gruntvig*).

- **Par ailleurs, et depuis 1958, l'Union européenne légifère et travaille dans les langues officielles des États membres, au nombre de 6 à l'origine et aujourd'hui 27.** Chacune des 23 langues officielles et de travail aujourd'hui fait donc également foi, c'est-à-dire qu'elle crée du droit et a des effets juridiques pour les citoyens, les entreprises et les administrations. C'est la raison pour laquelle, pour citer Umberto Eco, on dit que *la traduction c'est la langue de l'Europe*. Ce régime, convenu lors de la signature du premier règlement adopté en 1958 qui fixait le régime linguistique de la Communauté économique européenne, garantit la validité

<sup>1</sup> Commission européenne, DGT.

des actes juridiques communautaires en assurant que les citoyens, entreprises et administrations comprennent les droits et obligations qui en résultent. Il est aussi garant de la légitimité de l'Union européenne en permettant à tous les acteurs européens, selon leurs compétences, de contribuer dans leur langue.

**Le traité de Lisbonne conforte ce dispositif multilingue à double titre :**

**- parce qu'il inscrit le principe de préservation de la diversité dans les traités**, qu'il s'agisse de la langue, la culture, etc. et reconnaît notamment les langues dites additionnelles (catalan, basque, galicien, gallois, gaélique, écossais) à statut constitutionnel dans un État membre, sans en faire des langues officielles de l'Union. Le principe de diversité (linguistique, culturelle, etc.) est aussi désormais inscrit dans la Charte européenne des droits fondamentaux ;

**- parce qu'il approfondit le concept de citoyenneté européenne** : l'Union doit ainsi faciliter l'expression d'une opinion citoyenne sur l'activité européenne (y compris un droit d'initiative dans le domaine législatif), favoriser les échanges entre les citoyens européens et le dialogue entre eux et les institutions ainsi que leur participation à la vie démocratique de l'UE. La prise en compte de la langue est bien entendu nécessaire, d'autant que l'Union interdit et agit contre la discrimination au titre de la langue aussi bien que de la culture, la nationalité, la race...

De Rome à Lisbonne, le multilinguisme est ainsi toujours mieux reconnu comme enjeu fondamental de la démocratie et du bon fonctionnement de l'Union, au cœur des politiques.

## **Mission et fonctionnement des services de traduction de la Commission**



**Ludovic Laporte<sup>2</sup>** nous a ensuite ouvert, selon ses propres termes, les coulisses des services de traduction.

**- La Direction générale de la Traduction (DGT) de la Commission a pour mission** de fournir des services de traduction et de conseil linguistique de qualité à la Commission pour les besoins de sa communication écrite dans toutes les langues officielles (pour rappel, les actes de l'Union européenne font foi dans toutes leurs versions linguistiques publiées au Journal officiel de l'Union européenne). C'est en soi un élément fondamental du multilinguisme, la DGT permettant la communication à partir de et vers toutes les langues officielles (plus quelques autres...) entre la Commission et les autres intervenants: États membres, citoyens, entreprises, pays tiers, organisations internationales, etc.

**- Un fonctionnement complexe où l'anglais domine comme langue source et comme langue cible** : Malgré une charge de travail en forte augmentation du fait de la multiplication des langues (quatre langues officielles en 1958, 11 en 2003, 23 en 2007) et du développement des politiques de l'Union, la DGT travaille avec le souci permanent de livrer avec rapidité des traductions de la meilleure qualité possible en utilisant au mieux l'argent du contribuable européen (malgré un doublement des langues officielles entre 2004 et 2007, les coûts de traduction n'ont augmenté que de 20 %). C'est pourquoi beaucoup de documents à usage interne sont traduits vers une ou deux langues seulement (pour des raisons d'efficacité, la grande majorité des documents sont élaborés par les services de la Commission en anglais). Par exemple, les projets soumis au Collège des commissaires le sont généralement dans les trois langues dites "procédurales" (l'anglais, le français et l'allemand); une fois adoptés, ces documents sont bien entendu transmis au Parlement européen et au Conseil dans toutes les langues officielles.

---

<sup>2</sup> Commission européenne, DGT.

- **Le big bang de 2004** : Avec l'élargissement de 2004, la question linguistique revient au centre des préoccupations de la Commission qui met en place fin 2005 une politique du multilinguisme proactive, axée sur les langues, la diversité culturelle, la promotion du plurilinguisme, dans le but de préserver l'exception européenne. Plus que jamais, la dimension linguistique est signe d'intégration, de respect des citoyens; la communication avec ceux-ci est devenue l'une des grandes priorités de l'Union. Dans ce contexte, la DGT multiplie les actions visant à améliorer la qualité de cette communication: création d'une unité d'une centaine de traducteurs consacrée à la traduction des pages web de la Commission, organisation d'événements visant à promouvoir l'apprentissage des langues, intensification des contacts avec les partenaires du domaine linguistique dans chaque État membre (universitaires, étudiants, professionnels de la langue, médias, services de traduction des ministères, associations) afin d'encourager les échanges et promouvoir la diversité.

## Le choix d'une langue n'est jamais politiquement neutre



**Maria Niculescu**<sup>3</sup> a, pour sa part, exposé sa propre analyse sur la pratique des langues dans l'Union européenne et de leur dynamique. Elle s'est servie de son expérience de terrain, tant comme professeur d'université que comme responsable chargée des dossiers de la Francophonie pendant ses mandats à Paris et à Bruxelles.

La situation des langues change au fil du temps sous de multiples influences. Des évolutions récentes, telles l'internationalisation de l'économie, la normalisation internationale, la recherche scientifique, l'Internet, etc. ont accéléré le rythme d'appropriation d'une seule langue, l'anglais, moins au sens culturel du terme qu'au sens d'outil élémentaire de communication. Bien que l'Union européenne ait pour devise « *Unie dans la diversité* », il est clair que, sur le terrain, la diversité linguistique est loin d'être effective. Pour un citoyen européen lambda c'est plutôt l'anglais qui est perçu dans l'imaginaire collectif comme la langue devenue incontournable.

**Signification des statistiques** : Dans son commentaire de la politique de traduction exposée par les orateurs précédents, Maria Niculescu a notamment insisté sur la signification des statistiques. Ces dernières montrent clairement que l'anglais est devenu aujourd'hui la langue source de 72% des documents produits à la Commission européenne ainsi que la première langue cible pour les traductions. En pratique, cela signifie que les anglophones natifs ont accès en moyenne à 1,52 million de pages dans leur langue maternelle tandis que les citoyens de la plupart des pays de l'UE ont accès en moyenne à 0,1 million de pages (6.5%) dans la leur : un coefficient d'asymétrie de 1 à 15. Parler de multilinguisme dans ces conditions, c'est biaiser les données statistiques : ce n'est pas le multilinguisme qui est le dénominateur commun mais plutôt l'unilinguisme.

**La progression de l'anglais dans le travail au quotidien traduit d'une certaine manière la progression d'une pensée unique** : Elle conduit de façon inéluctable à la prédominance des concepts, démarches et méthodes de raisonnement anglo-saxons. A contrario et dans un autre registre, écoutons le témoignage de Jodie Foster, présidente de la cérémonie des Césars à Paris en février 2011 : « *c'est fou ce qu'une langue véhicule. Quand je parle français j'ai une façon d'être différente, un humour, des nuances de sensibilités différents* ».

Un exemple emblématique est celui de la normalisation et plus précisément de la normalisation comptable : « *En effet, la comptabilité est, au niveau européen, le seul domaine où la totalité de la production normative obligatoire a été déléguée par la Commission européenne à une officine privée anglo-saxonne : IASB (International*

<sup>3</sup> Représentante permanente de l'OIF auprès de l'UE de 2006 à 2010

*Accounting Standards Board – Conseil des normes comptables internationales*). Ces normes d'inspiration anglo-saxonne rompent avec la tradition comptable d'un nombre non négligeable de pays, par exemple la France et la Roumanie, pays que je connais le mieux. Sur certains points précis de la comptabilité, les différences sont si considérables qu'on parle d'une véritable « révolution comptable », voire de « révolution culturelle ». Elle conduit inexorablement au développement généralisé de la pratique de l'anglais ».

Maria Niculescu a ensuite rappelé les actions de l'Organisation internationale de la Francophonie, ainsi que celles de ses opérateurs, notamment à Bruxelles, au bénéfice du français. Néanmoins elle reste persuadée que c'est avec les autres grandes langues européennes que le français pourra se maintenir. Si l'unilinguisme n'est pas une solution, la promotion du bilinguisme français/anglais serait aussi une erreur, car ce serait illusoire. En fait, à l'OTAN où règne un bilinguisme officiel, l'anglais prédomine avec au moins 80% d'utilisation. En conclusion, la seule solution linguistique possible actuellement dans l'Union européenne est celle de la diversité, donc d'un multilinguisme réel, en mesure de faire progresser l'édifice européen.

## II. Plate-forme pour le multilinguisme en entreprise

Depuis le 11 février 2011, dans le cadre de la plate-forme lancée par la Commission européenne pour le multilinguisme en entreprises, des actions concrètes ont été mises sur pied par CELAN, *réseau pour la promotion des stratégies linguistiques pour la compétitivité et l'emploi*. Ce réseau, qui se compose de 13 partenaires de la société civile, travaille en équipe sur le projet. **La phase 1 a été centrée sur l'élaboration d'un questionnaire et son envoi au maximum de PME des pays membres.** Son objectif est de sensibiliser les entreprises au rôle du multilinguisme en leur sein et d'identifier leurs besoins en la matière. Vous pouvez prendre connaissance de ce questionnaire, publié en six versions linguistiques, sur le site de CELAN, <http://celan-project.blogspot.com>. Ce questionnaire peut être rempli en ligne. Après la collecte des réponses, la phase 2 consistera à les analyser. La phase 3 proposera des solutions pour répondre aux besoins de multilinguisme des PME identifiés par le questionnaire et comportera la réalisation d'un portail Internet pour les entreprises. Enfin dans la dernière phase seront élaborées des recommandations à la Commission européenne et aux gouvernements nationaux. Les travaux se poursuivront sur 24 mois. Nous vous tiendrons informés.

## III. La Francophonie au service de la diversité culturelle et linguistique

Tel était de titre de l'intervention à l'ambassade de France de Bruxelles de Mme Imma Tor Faus, chef de la Division de la langue française à l'OIF. Elle a dressé un bilan des actions de l'Organisation internationale de la Francophonie et fait part des orientations à venir. **Le premier Forum mondial de la langue française va mettre au premier plan l'utilité de cette langue.** Organisé par l'OIF en partenariat avec le gouvernement du Québec, ce Forum entend proposer des pistes pour l'avenir de la langue française dans le monde moderne. Adressé en particulier à la jeunesse et à la société civile, il se déroulera à Québec du 2 au 6 juillet 2012. L'un des axes de cette rencontre sera le rôle du français dans l'économie mondialisée : le marché du travail, les carrières, les professions y seront au premier plan mais aussi tout ce qui ouvre le français à la modernité (les sciences, l'innovation, l'univers numérique ...)

**En Conclusion**, nous dit Imma Tor Faus, *la Francophonie actuelle veut sortir du carcan où on l'a longtemps enfermée, celui d'un repli sur soi refusant toute ouverture et toute évolution. Au plan interne, elle est soucieuse de mettre en valeur la variété et la richesse de cette langue*

qui évolue différemment selon les régions du monde, au contact des langues locales et des créoles. Au plan externe, elle compte beaucoup sur les alliances avec les autres espaces géolinguistiques pour lutter contre les dangers de l'unilinguisme. Lire le texte [http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles\\_entree.php](http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php) onglet multilinguisme.

#### IV. Brèves

- **Les langues et la toile** : Près de la moitié des Européens surfent en anglais, mais 44% des internautes ont l'impression de passer à côté d'informations intéressantes parce que les pages web sont rédigées dans une autre langue. Et lorsqu'il s'agit d'effectuer des achats en ligne dans une langue étrangère, ils ne sont plus que 18% à se lancer, selon un sondage « Eurobaromètre » de la Commission européenne publié le 11 mai.

<http://www.ceriseclub.com/actualites/2011/05/20/9087/leurope-multilingue-investit-dans-la-traduction-en-ligne.html>

- **Lingua franca, rêve ou réalité ?** : Une étude de la Commission européenne intitulée *Lingua franca: Chimera or reality?* analyse d'un point de vue historique les avantages et les inconvénients d'une *lingua franca*, questionnant la place et le statut de la langue anglaise aujourd'hui en Europe. On peut regretter que l'étude ne soit pas encore traduite de l'anglais.

<http://www.emilangues.education.fr/actualites/2011/lingua-franca-reve-ou-realite>

- **Brevet européen (suite)** : L'Italie et l'Espagne portent plainte devant la Cour de justice de l'UE. Voir l'article *L'Italie et l'Espagne se disent discriminées par le brevet européen* (EurActiv.fr 31-05-2011)

- **Bruxelles2** : le premier blog francophone consacré à la politique étrangère de l'UE et l'Europe de la Défense : Voir l'article sur l'usage du français.

<http://www.bruxelles2.eu/politique-etrangere/service-diplomatique/le-francais-oublie-de-la-politique-etrangere.html>

- **Les Misérables à Waterloo** : En 1861, il y a 150 ans, Victor Hugo terminait l'écriture des Misérables sur le site de Waterloo (il logeait à Mont-Saint-Jean). C'est cet anniversaire qui sera commémoré par la création d'un grand spectacle de plein air du 6 au 17 septembre 2011 à Waterloo. <http://www.napoleon.org/fr/magazine/agenda/files/478951.asp>

-

#### Nous remercions vivement nos membres

pour les informations et contributions qu'ils nous adressent sur les questions que nous abordons. Nous ne manquons pas d'en tenir compte. Certaines sont publiées dans la revue.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de votre aide.

Envoyez un message à [bxl-europe@skynet.be](mailto:bxl-europe@skynet.be)

Trombinoscope du Conseil d'administration

[http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles\\_qui\\_sommes\\_nous.php](http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_qui_sommes_nous.php)

**À bientôt, see you soon, hasta luego, a presto, bis bald, tot ziens, do zobaczenia...**

*La rédaction*

DLF Bruxelles - Europe

1313 E Chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles--

[bxl-europe@skynet.be](mailto:bxl-europe@skynet.be)

[www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)